

TROP C’EST TROP ! NON AUX ALLÈGEMENTS FISCAUX DÉMESURÉS POUR LES ENTREPRISES

Référendum contre la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l’amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l’imposition des entreprises III). Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l’art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l’amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l’imposition des entreprises III) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d’une récolte de signatures effectuée à l’appui d’un référendum est punissable selon l’article 281 respectivement l’article 282 du code pénal.

Canton		N° postal			Commune politique		Contrôle laisser en blanc
N°	Nom et prénom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance jour mois année			Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Expiration du délai référendaire : **6 octobre 2016**

Le comité du référendum se chargera de demander l’attestation de la qualité d’électeur des signataires ci-dessus.

Le / la fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le / la fonctionnaire compétent/e pour l’attestation (signature manuscrite et fonction officielle) :		Sceau
Lieu	Date	
Signature	Fonction officielle	

Ce formulaire est à renvoyer jusqu’au **15 septembre 2016** au plus tard à :
Référendum RIE III, case postale 4164, 2500 Bienne 4

RIE III NON



TROP C'EST TROP !

Plutôt que de veiller sur les finances publiques et de présenter une réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) équilibrée, le Parlement a approuvé de nouveaux privilèges pour les grands groupes et les actionnaires, ainsi que des baisses d'impôts pour les entreprises. Il est incontestable que la Suisse doit abolir les avantages fiscaux pour les holdings et autres entreprises internationales. Or, seuls quelques propriétaires d'entreprises profiteront de cette réforme. Ce sera ensuite à nous, toutes et tous, de payer la facture de ce projet qui dépasse toutes les limites.

NON À DE NOUVEAUX MILLIARDS DE PERTES FISCALES

Les impôts sur le revenu des entreprises seront massivement allégés, alors qu'ils sont déjà relativement bas. **Comme cette réforme unilatérale ne prévoit pas de compensation des recettes, elle conduira à un gigantesque manque à gagner d'au moins 1,5 milliard de francs par an pour la seule Confédération !** Les cantons et les communes subiront elles aussi tout autant de pertes. Souvenons-nous qu'avec la RIE II, les pertes de recettes fiscales ont dépassé de plusieurs milliards ce qui avait été annoncé avant la votation de 2008.

NON À UNE AUGMENTATION D'IMPÔTS POUR LA CLASSE MOYENNE

La majorité bourgeoise du Parlement s'est assurée que les entreprises et les actionnaires ne contribuent pas à combler ce trou béant de plusieurs milliards. **Ce sont donc Monsieur et Madame « tout-le-monde » qui devront, une fois de plus, payer une facture salée : augmentations d'impôts, taxes supplémentaires, baisses des subventions pour primes maladie et douloureuses réductions des prestations.** Toujours plus de charges pèseront sur les citoyennes et les citoyens, alors que les finances publiques des cantons et des communes sont déjà fortement sous pression.

NON À DE NOUVEAUX RÉGIMES SPÉCIAUX POUR LES MULTINATIONALES

Les privilèges fiscaux actuels accordés aux grands groupes internationaux seront simplement remplacés par de nouveaux traitements fiscaux de faveur. **Grâce à cela, les grands groupes ne paieront plus que 3 % d'impôt sur le revenu au niveau cantonal. Il s'agit là d'un affront contre tout contribuable normal !** De plus, politiquement, c'est une vision à court terme et particulièrement risquée : les pertes seront incalculables et ce n'est qu'une question de temps jusqu'à ce que cela jette à nouveau le discrédit sur la Suisse au niveau international et la replace au pied du mur.

SIGNEZ ! NON AUX ALLÈGEMENTS FISCAUX DÉMESURÉS POUR LES ENTREPRISES !

Le référendum est soutenu par : PS, Les Verts, JS, Jeunes Verts, SolidaritéS, PST-POP, USS, Unia, SEV, Syndicom, SSP, SIT, Attac

